



## **AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

**Commune de BAR-SUR-AUBE**

### **REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U)**

Par arrêté municipal n° 2026\_051 du 30 mars 2026, Monsieur le Maire de Bar-sur-Aube a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur la révision du Plan Local d'Urbanisme.

L'enquête publique se déroulera du Lundi 27 Avril 2026 à partir de 09h00 au Samedi 30 Mai 2026 à 11h30 (clôture de l'enquête), aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie (du lundi au vendredi de 9h à 12h15 et de 13h30 à 17h30).

A cet effet, le Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne a désigné Monsieur COSSON en qualité de commissaire enquêteur.

Il recevra à la Mairie de BAR-SUR-AUBE, Place Carnot – 10200 Bar-sur-Aube :

- Lundi 27 avril 2026 de 09h00 à 11h00 (ouverture de l'enquête)
- Mercredi 20 Mai 2026 de 16h30 à 18h30
- Samedi 30 Mai 2026 de 09h30 à 11h30 (Clôture de l'enquête)

Pendant la durée de l'enquête, les dossiers, en versions physique et dématérialisée, sont consultables en mairie et via la plateforme « X-enquetes »

Les observations sur le P.L.U. pourront être consignées sur les registres d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Monsieur le commissaire enquêteur, Mairie de BAR-SUR-AUBE, Place Carnot – 10200 BAR-SUR-AUBE, ou sur l'adresse mail dédiée : [pluenquete@barsuraube.fr](mailto:pluenquete@barsuraube.fr)

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie.